II

(Actes dont la publication n'est pas une condition de leur applicabilité)

COMMISSION

DÉCISION DE LA COMMISSION

du 19 décembre 1980

portant, d'une part, modification de la décision 78/636/CEE relative à la création d'un comité consultatif pour la recherche et le développement industriels et, d'autre part, nomination des membres et observateurs de ce comité

(81/1/CEE)

LA COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES,

vu le traité instituant la Communauté économique européenne,

vu l'acte d'adhésion de la Grèce, et notamment son article 146,

vu la décision 78/636/CEE de la Commission, du 29 juin 1978, relative à la création d'un comité consultatif pour la recherche et le développement industriels (1), et notamment ses articles 3 et 5,

considérant qu'il est approprié, d'une part, de modifier la composition et l'attribution des sièges à ce comité pour tenir compte de l'adhésion de la Grèce le 1er janvier 1981 et, d'autre part, de nommer les membres et observateurs de ce comité pour une nouvelle période de deux ans, conformément à l'article 5 de la décision 78/636/CEE ; que, toutefois, les représentants de l'Union des industries de la Communauté européenne (Unice), originaires de Grèce, seront désignés ultérieurement,

DÉCIDE :

Article premier

L'article 3 de la décision 78/636/CEE est remplacé par le texte suivant :

« *Article 3*

1. Le comité comprend vingt-sept membres.

2. Les sièges sont attribués come suit :

— dix-sept membres de l'Union des industries de la Communauté européenne (Unice) (1), dont deux membres pour la république fédérale d'Allemagne, la Belgique, la France, la Grèce, l'Italie, les Pays-Bas et le Royaume-Uni et un membre pour le Danemark, l'Irlande et le Luxembourg,
— quatre membres du Centre européen de l'entreprise publique (CEEP) (2) ;
— trois membres de la Federation of European Industrial Cooperative Research Organizations (FEICRO) (3) ;
— trois membres de la Confédération européenne des syndicats (CES) (4).

3. Huit personnes appartenant aux organisations indiquées ci-dessous peuvent participer aux réunions du comité comme observateurs :

— trois observateurs du Comité européen pour la recherche et le développement (CERD), institué le 14 février 1973 par la Commission,
— un observateur de l'European Industrial Research Management Association (EIRMA) (5),
— un observateur du secrétariat de l'Unice,
— un observateur du secrétariat du CEEP,
— un observateur du secrétariat du FEICRO,
— un observateur du secrétariat de la CES.

(1) JO n° L 203 du 27. 7. 1978, p. 36.

(1) Adresse : 6, rue de Loxum, 1000 Bruxelles.
(2) Adresse : 15, rue de la charité, 1040 Bruxelles.
(3) Adresse : Palace Chambers, Bridge Street, London SW1A 2JY.
(4) Adresse : 37, rue montagne aux herbes potagères, 1000 Bruxelles.
(5) Adresse : 38, Cours Albert Ier, 75008 Paris. »

Article 2

Les candidats énumérés dans la liste en annexe sont nommés membres ou observateurs du comité consultatif pour la recherche et le développement industriels.

Article 3

La présente décision entre en vigueur le 1er janvier 1981.

Fait à Bruxelles, le 19 décembre 1980.

Par la Commission

Richard BURKE

Membre de la Commission

ANNEXE

COMITÉ CONSULTATIF POUR LA RECHERCHE ET LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIELS

Organisation	Sièges	Candidats membres	
Union des industries de la Communauté européenne (Unice)	17	Baier Erwin	(D)
		Brousse Albert	(F)
		Brouwers Victor	(B)
		Causse Jean-Pierre	(F)
		Finlay-Maxwell David	(UK)
		Funck Alfred	(L)
		Hansen Hans-Erik	(DK)
		John von Freyend Eckhardt	(D)
		Lynch John	(IRL)
		Mawson Alan	(UK)
		Rossi Angelo	(I)
		Spaas Jacques	(B)
		van Damme Maria-Antoinette	(NL)
		Vitari Michele	(I)
		Zuidhof Willem	(NL)
		(1)	(EL)
		(1)	(EL)
Centre européen de l'entreprise publique (CEEP)	4	Dollond Steven	(UK)
		Frigessi di Rattalma Guido	(I)
		Gaymann Theodor	(D)
		Soissons Jean	(F)
Federation of European Industrial Cooperative Research Organizations (FEICRO)	3	Berchem Rütger	(D)
		Masi Oscar	(I)
		The Earl of Shannon	(UK)
Confédération européenne des syndicats (CES)	3	Albini Piero	(I)
		Matthys Paul	(B)
		Jung Volker	(D)

(1) Ces membres seront désignés ultérieurement.

Organisation	Places	Candidats observateurs
Comité européen pour la recherche et le développement (CERD)	3	Colombo Umberto Danzin André Hardiman T.P.
European Industrial Research Management Association (EIRMA)	1	Schulz Reinhard
Union des industries de la Communauté européenne (Unice)	1	Cloquet Daniel
Centre européen de l'entreprise publique (CEEP)	1	Lambert Lamberto
Federation of European Industrial Cooperative Research Organizations (FEICRO)	1	Ellithorne Pamela
Confédération européenne des syndicats (CES)	1	Coldrick Peter